

Mémoire présenté à l'Assemblée nationale du Québec
dans le cadre de la consultation publique en vue du
renouvellement de la politique culturelle du Québec

« Pour une meilleure synergie culture-éducation »

par

Marie-Claude Larouche
Professeure agrégée
Université du Québec à Trois-Rivières

et

Denis Simard
Professeur titulaire
Université Laval

Le 26 août 2016

INTRODUCTION

À titre de professeurs-chercheurs œuvrant dans les domaines de l'éducation et de la médiation culturelle, nous nous sommes sentis particulièrement interpellés par les premières questions formulées dans le Cahier de consultation pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec¹, à savoir : « Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique ? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ? » (p. 17). Alors que, comme l'indique le document, « des priorités doivent être établies et des moyens conséquents mis à la disposition des communautés » (p. 16), nous désirons porter à l'attention de la commission les éléments de réflexion suivants, et proposer des actions susceptibles de faire en sorte que l'école québécoise tire un meilleur profit de l'offre culturelle.

Alors que la mission culturelle de l'État est indissociable de sa mission éducative, il nous paraît fondamental que l'école fasse l'objet d'une attention particulière, d'y consentir les meilleurs efforts afin qu'elle tire pleinement profit du dynamisme singulier et de la remarquable variété des activités et des ressources culturelles offertes dans la société québécoise. Ces efforts doivent être en phase avec la réforme des programmes d'études des années 2000, axée précisément sur le rehaussement culturel et la mise en œuvre d'une approche culturelle de l'enseignement dans toutes les disciplines. En outre, il faut y insister, un document ministériel de 2001² propose deux orientations de base en formation initiale à l'enseignement : la formation d'un professionnel et la formation d'un enseignant cultivé. Le document décrit douze (12) compétences de base que devraient maîtriser les futurs enseignants, dont la « compétence culturelle », qui peut être définie, sommairement, comme une ouverture à différents domaines du savoir et de l'expérience humaine dans sa culture et dans d'autres cultures, et une capacité de distanciation critique à l'égard des objets culturels. La réforme des curriculums d'études du primaire et du secondaire et la réforme des programmes de formation initiale à l'enseignement ont donc ouvert un chantier de travail qui va

¹ *Cahier de consultation pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec*. Mars 2016.

² Ministère de l'Éducation. (2001). *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*. Québec : Ministère de l'Éducation. Disponible à l'adresse suivante :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/formation_enseignement_orientations_EN.pdf

dans le sens d'une prise en compte beaucoup plus claire de la dimension culturelle dans l'éducation scolaire³ et dans la formation à l'enseignement et qui plaide pour un rapprochement accru, une stimulation mutuelle et renouvelée entre l'école et les milieux culturels. Cependant, force est d'admettre que nombres d'embûches fragilisent cette relation, dont certaines pourraient être levées par une meilleure synergie entre les programmes des deux ministères concernés, à savoir la Culture et les Communications, et l'Éducation.

Nos propositions abordent trois volets, le premier lié à l'offre culturelle numérique; le deuxième, associé à la mise à jour du Protocole d'entente culture-éducation établi entre les ministères de la Culture et de l'Éducation; et le troisième relatif à la participation culturelle des écoles des milieux défavorisés.

A. L'OFFRE CULTURELLE NUMÉRIQUE QUÉBÉCOISE: COMMENT L'ÉCOLE PEUT-ELLE PLEINEMENT EN TIRER PROFIT ?

Si le Plan numérique culturel du Gouvernement insuffle un nouveau dynamisme dans le milieu culturel, comment peut-on s'assurer qu'il favorise l'exploitation pédagogique des nouvelles ressources numériques que développent actuellement les institutions et organismes culturels ? Comment prend-t-on en compte les besoins et nécessités rencontrés par les enseignants envers leur exploitation, dans le développement même de ces ressources ?

Ayant œuvré par une recherche évaluative formative au développement de la plateforme Web ÉducArt du Musée des beaux-arts de Montréal, nous avons été à même de constater les enjeux actuels relatifs à l'appropriation de telles ressources sur les plans des technologies, des disciplines enseignées, de la pédagogie et également des connaissances culturelles des enseignants⁴. Ces enjeux se rattachent à la découvrabilité des ressources, à leur convivialité, aux liens qui peuvent s'établir aisément avec les disciplines d'enseignement, ainsi

³ Ministère de l'Éducation (2003). *L'intégration de la dimension culturelle à l'école*. Québec: Gouvernement du Québec. Disponible à l'adresse suivante : http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/IntegrationDimensionCulturelleEcole_DocRefPersEns.pdf

⁴ Larouche, M.-C., Simard, D. et K. Ouellet (juin 2016). *Recherche évaluative ÉducArt, Points saillants de la deuxième ronde d'entretiens avec des enseignants du secondaire*. Rapport remis au Musée des Beaux-arts de Montréal.

Larouche, M.-C., Simard, D. et Ouellet, K. (mars 2016). *Recherche évaluative ÉducArt, Rapport préliminaire à la suite d'une première de deux rondes d'entretiens avec des collaborateurs scolaires, remis au Musée des beaux-arts de Montréal*.

qu'aux possibilités réelles pour les usagers, enseignants et élèves, d'y trouver des outils favorisant leur appropriation.

Conséquemment, nous recommandons que :

1. Ces différents enjeux (technologiques, disciplinaires, pédagogiques et culturels) soient mieux pris en compte lors du développement de nouvelles ressources culturelles numériques financées par l'État ;
2. Que des recherches soient conduites afin de mettre en évidence les éléments importants à prendre en compte dans la préparation d'une offre culturelle numérique destinée notamment à un usage scolaire.

B – LE PROTOCOLE D'ENTENTE ÉDUCATION-CULTURE : UNE MISE À JOUR S'IMPOSE

Afin de faire « de la culture et de l'éducation des alliées indissociables », un protocole initié en 1997 a renforcé la collaboration entre les ministères de la Culture et de l'Éducation (Gouvernement du Québec, p. 2)⁵. Cependant, bien que ces ministères proposent divers outils et activités⁶ (Programme *La culture à l'École* avec ateliers culturels et accueil d'artistes à l'école ; *Prix de reconnaissance Essor* ; Comités culturels ; *Mois de la culture à l'école*), répertoriés notamment dans le Répertoire de ressources culture-éducation, hébergé sur le site du ministère de la Culture⁷, peu d'entre eux prennent en compte l'apport des ressources culturelles numériques aux activités scolaires. Toutefois, une percée est nouvellement réalisée par un site Web intitulé « La classe culturelle »⁸ doublé d'une infolettre, le « Bulletin-Bulle »⁹, émanant de l'équipe Culture-Éducation, chargée de la mise en application du partenariat Culture-Éducation. Cette équipe signale et

⁵ Gouvernement du Québec (en ligne). *Protocole d'entente interministériel Culture-Éducation*. Repéré à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/protocole-dentente-interministeriel-culture-education/>

⁶ Ministère de l'Éducation (en ligne). *Dossier thématique Culture-Éducation*. Repéré à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/culture-education/>

⁷ Ministère de la Culture et des Communications (en ligne). *Répertoire de ressources culture-éducation*. Repéré à l'adresse suivante : <https://www.mcc.peugouv.qc.ca/index.php?id=3373>

⁸ Commission scolaire du Val-des-Cerfs (en ligne). *La classe culturelle*. Site Web disponible à l'adresse suivante : <http://www.classeculturelle.ca/>

⁹ Infolettre de la Classe culturelle : bulletinbulle@culture-education.ca

commente des ressources numériques culturelles intéressantes pour la classe. Ce site, hébergé sur le serveur d'une commission scolaire¹⁰, n'a pas cependant encore l'ampleur voulue et la visibilité recherchée. Au final, on comprendra que l'enseignant motivé se perde dans un dédale d'initiatives finalement disparates, pour autant qu'il les repère!

En conséquence, nous recommandons que :

3. Le MCC voit à unifier et à accroître la visibilité de l'offre culture-éducation pour le bénéfice du réseau scolaire ;
4. Que le partenariat entre le MCC et le MEQ soit renforcé et qu'il s'accompagne de mesures et d'actions visibles et concrètes pour le milieu scolaire et le milieu culturel.

C – DES BUDGETS À ACCROÎTRE POUR FAVORISER LA PARTICIPATION CULTURELLE DANS LES ÉCOLES DÉFAVORISÉES

De nombreux observateurs ont constaté que le manque de ressources financières disponibles au sein des écoles constitue un frein pour leur pleine participation aux activités culturelles proposées (Conseil québécois du théâtre, 2015)¹¹. Or, c'est précisément en milieu défavorisé que les bénéfices d'une telle participation se font le plus sentir. On constate ainsi que dans les milieux scolaires où la participation aux arts est encouragée, la persévérance et la réussite scolaires croissent, selon l'étude « *The Arts and Achievement in At-Risk Youth: Findings from Four Longitudinal Studies* », menée par l'agence américaine *National Endowment for the Arts* et recensée par la firme Hill Strategies¹². S'il s'agit d'une corrélation établie par des chercheurs et non d'une relation causale¹³, il n'en demeure pas moins que ce phénomène doit faire l'objet d'une attention particulière. Certes, les écoles défavorisées situées sur l'île de Montréal ont la

¹⁰ Voir la note 8.

¹¹ Conseil québécois du théâtre (2015). *Étude sur la sortie au théâtre en contexte scolaire*. Disponible à l'adresse suivante:

http://www.cqt.ca/documentation/theatre_jeunes_publics/998

¹² Hill Strategies (2012). *Éducation artistique, Recherches sur les arts*. Vol. 11.no. 5.

http://www.hillstrategies.com/sites/default/files/ARM_vol11_no5.pdf

¹³ On lira à ce sujet Antoine Baby, *Le goût d'apprendre : une valeur à partager*. Entretiens avec Denis Simard, en particulier le chapitre 5, « Éduquer, instruire dans les milieux touchés par la pauvreté ». (à paraître). Québec : Presses de l'Université Laval.

chance de pouvoir bénéficier d'une telle offre par l'entremise du programme « Une école montréalaise pour tous »¹⁴, mais ce type de programme pourrait être déployé dans tous les milieux à risque du Québec.

C'est pourquoi nous recommandons que :

5. Le MCC et le ministère de l'Éducation favorisent la participation des écoles des milieux défavorisés ou appauvris à l'offre culturelle, non seulement sur l'île de Montréal mais partout ailleurs au Québec.

CONCLUSION

S'il importe au milieu de l'éducation de former les enseignants à l'appropriation et à l'exploitation des ressources culturelles, notamment numériques, il n'en demeure pas moins qu'un « **grand pont** » reste à construire entre l'éducation et la culture, pour reprendre les termes de l'écrivain et dramaturge Michel Marc Bouchard¹⁵. « Une véritable politique culturelle doit croire en l'éducation et au savoir », faisait-il récemment remarquer (Le Devoir, 2016).

Nous convions ainsi le MCC à favoriser la conduite de recherches pour assurer une meilleure participation des écoles à l'offre culturelle numérique; à considérer, dans le développement de l'offre culturelle numérique, les besoins associés aux usages scolaires; à mieux présenter et accroître la visibilité de l'offre culturelle, notamment numérique, auprès du milieu scolaire en concertation avec le ministère de l'Éducation; et enfin, à favoriser la participation des écoles défavorisées à l'offre culturelle.

Ces actions combinées, pensons-nous, permettraient de renforcer l'éducation culturelle, une condition essentielle non seulement à la pleine participation culturelle et à l'épanouissement créatif des individus qui composent la collectivité québécoise, mais également à la pérennité et à la vitalité de ses institutions culturelles.

¹⁴ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (En ligne). *Une école montréalaise pour tous*. Site Web disponible à l'adresse suivante : <http://www.ecolemontrealaise.info/>

¹⁵ *Le Devoir* (22 juin 2016). *Bouillon de culture, Faire de son pays le plus sophistiqué au monde, Une véritable politique culturelle doit croire en l'éducation et au savoir, dit Michel Marc Bouchard*. <http://www.ledevoir.com/culture/theatre/473977/bouillon-de-culture-7-de-10-faire-de-son-pays-le-plus-sophistique-du-monde>